



Avec le SM-TE, une gestion des activités sociales et culturelles du CSE au service des salariés

Sections RENAULT
N° 98 12 novembre 2018

L'enjeu des élections du *Comité Social et Economique* (CSE) ne se réduit pas aux *Activités Sociales et Culturelles* (dites aussi « Œuvres sociales ») présentées par les gestionnaires actuels du CE comme « leur » vitrine. Il ne faut pas oublier les *Attributions Economiques et Professionnelles* (dites aussi « Fonctionnement »). Pour autant, le SM-TE invite les salariés à regarder derrière cette vitrine.

Le Comité d'Etablissement (CE) a fait l'objet d'intenses modernisations ces dernières années : soit par ses moyens propres, soit par ceux de la Direction : création d'un chemin sécurisé et parcours santé, modernisation de la salle de sports, des bureaux d'accueil enfance-vacances, des antennes billetterie et de la médiathèque. Tant au Technocentre qu'à Aubevoye. Et création d'une antenne CE au *Connect* (Vélizy).

Les sections des diverses activités sociales et culturelles fonctionnent, les subventions vacances, sorties, classes découvertes sont versées, et de temps en temps des cadeaux nous sont offerts, comme par exemple la *Wonderbox* en 2017 (un budget « électoral » de 1,2 M€ quand même, pour des élections initialement prévues en novembre 2017 mais qui ont été reportées d'un an. Pas de chance pour les élus gestionnaires du CE !).

Une belle vitrine, mais comment aller regarder derrière ? **Les salariés doivent pouvoir exercer leur droit de regard, c'est aussi le rôle d'un syndicat. C'est ce qu'à fait pour vous le SM-TE.**

Quelques chiffres :

Au total, les dotations du CE représentent près de 15 Millions d'euros, selon le tableau suivant (*Source : Bilan social 2017 de l'Etablissement de Guyancourt*) :

Subvention des Œuvres sociales (en euros basée sur 2,05 %)

2015	2016	2017
12 124 743	12 644 817	13 241 496

Ventilation des budgets du CE (en %) :

	2015	2016	2017
Secrétariat et activité générale	11,17	12,36	10,95
Vacances familiales	51,56	46,54	37,64
Enfance et jeunes	20,44	29,79	22,82
Solidarité	0,00	5,50	0,08
Loisirs, culture et sports	24,17	17,47	16,55
Investissements	1,13	8,50	3,62
Divers	0,00	0,00	0,00

Subvention de Fonctionnement du C.E. 0,2% (en euros)

2015	2016	2017
1 182 891	1 233 754	1 291 850

Nous vous invitons à aller sur le site du CE : <https://ce-renault.com/> rubrique « Votre CE », pour consulter le « *Bilan et comptes de résultat 2017* » et le « *Rapport de gestion 2017* ».

Or, la consultation du *Rapport de gestion 2017*, qui se contente pourtant, comme le *Bilan social*, de faire un inventaire des dépenses, montre des écarts sensibles dans la répartition de ces dépenses, ce qui révèle au minimum, un manque de rigueur.

Exemple : d'après le *Bilan Social 2017* de Guyancourt, « Secrétariat et activité générale » compte pour 10,95% du budget, alors que la rubrique équivalente dans le *Rapport de gestion* est évaluée à 13% (avec un nom différent « organisation ». On retrouve des écarts aussi sur « Vacances », « Enfance », « Loisirs, culture et sports ».

L'examen des *Comptes de résultat 2017*, permet d'en savoir plus sur la masse salariale du CE pour les activités sociales et culturelles : 2,5 Millions d'euros, soit environ 19% de la subvention 2017, soit nettement plus que ce qui a été appelé « organisation » dans le *Rapport de gestion 2017*. Donc, les sommes indiquées aux rubriques « Vacances » ou « Enfance » ne correspondent pas à ce qui a été réellement reversé aux salariés Renault sous forme de subvention. Pourtant, on aimerait pouvoir s'assurer que tout Euro de subvention versé par l'employeur au nom des salariés se traduit bien par au moins 1 Euro restitué aux salariés, soit sous forme de subventions, soit sous forme de services à valeur ajoutées fournis aux salariés Renault par le CE et ses permanents.

Le saviez-vous ?

Sur nos feuilles de paie, à la rubrique « Autres contributions dues par l'employeur », figure une somme qui représente au total environ 7% de notre rémunération brute : sur ces 7%, la *Subvention CE des Œuvres sociales* pèse 2,05% et la *Subvention CE de Fonctionnement* représente 0,2%. Les deux subventions du CE, et bientôt celles du CSE, font donc bien partie de la rémunération du travail en tant que *salaire indirect*. **Ce sont donc bien les salariés de Renault qui financent le CE.**

Le Comité d'Etablissement n'a pas communiqué ses comptes auprès des salariés

Si jusqu'en 2016, l'emploi des fonds était tenu très confidentiel, les comptes du CE 2017 ont fait l'objet d'une publication qu'on peut trouver sur le site web du CE, conformément à l'article L.123-12 du Code de commerce respectant ainsi l'exigence légale. Mais cela ne suffit pas à répondre à l'exigence de communication du CE auprès des salariés.

Il serait normal que les salariés soient informés clairement des sommes que le CE reçoit, de leur emploi, subventions, coûts de gestion, salaires du personnel du CE, investissements, épargne, emprunts, ... « Panorama – Le magazine du CE » que nous recevons à notre poste de travail peut aussi servir à cela !

La dotation que reçoit le CE, c'est aussi notre argent, le fruit de notre travail. Les représentants que nous élisons et qui sont en charge de sa gestion, sont aussi en charge d'en rendre compte devant les électeurs. Rappel utile en période électorale !

Comment évaluer le fonctionnement des Activités Sociales et Culturelles ?

On peut regretter que le CE se soit transformé en promoteur d'agences de voyages distribuant des catalogues remplis de soleil, et organisant des forums en tous genres destinés à leur enseigne publicitaire.

La dématérialisation des dossiers, inscriptions et paiements, vantée comme une simplification permettant de nous éviter un déplacement, s'accompagne en pratique de nouvelles contraintes sur le formalisme des documents à produire en ligne et par la perte de la possibilité de payer en trois fois un abonnement annuel coûteux.

L'engagement des candidats SM-TE

La gestion du CE est une affaire sérieuse : c'est faire fonctionner une PME de plus de 40 personnes, impliquer les salariés, assurer un plan de charge, s'assurer qu'ils ont bien les bons outils et les bonnes organisations pour travailler, pour le meilleur service (valeur ajoutée), au meilleur coût de fonctionnement (emploi des sommes versées par les salariés au titre de la subvention des Œuvres sociales). Voici donc l'engagement du SM-TE :

- Anticiper les difficultés que les salariés Renault pourront rencontrer du fait des incertitudes de l'avenir,**
- Promouvoir** au sein du futur CSE une transparence accrue : nous avons conscience que les sommes importantes gérées par les CE, demain les CSE, font parfois l'objet de controverses relayées par les *Media*. De la même manière que Renault a mis en place un « Guide de prévention de la corruption », nous nous engageons à déployer une même démarche préventive pour la gestion des budgets des *Attributions Economiques et Professionnelles* et des *Activités Sociales et Culturelles* du CSE,
- S'assurer** que les salariés du CE disposent des moyens et organisations au meilleur niveau, pour la valeur du service rendu à tous et la capacité à innover,
- Proposer** au CSE de reprendre la gestion les marchés de la restauration d'entreprise, aujourd'hui déléguée à la Direction, du fait des insatisfactions récurrentes exprimées et faute d'amélioration et parce que la restauration d'entreprise est une des attributions du CSE,
- Terminer** l'inventaire (à faire selon le *Rapport de gestion 2017* !) et revendre ce qui n'est pas rentable,
- Rendre compte** de l'emploi des **deux** subventions allouées par Renault au CSE : celle des *Activités Sociales et Culturelles* « Œuvres sociales » et celle des *Attributions Economiques et Professionnelles* « Fonctionnement ».

Dès le 19 novembre 2018, votons SM-TE !

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE

Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org